

## **41ème Assemblée générale de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD) : mardi 26 février 2013**

### **Procès-verbal**

#### **1) Accueil du Président**

Jean-Philippe Accart souhaite la bienvenue à la 41ème Assemblée de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD), et remercie tous les membres de leur présence.

Jean-Philippe Accart transmet les messages des personnes excusées à cette assemblée<sup>1</sup>.

Jean-Philippe Accart présente le Comité, composé de 9 membres :

- Jean-Philippe Accart (présidence, relations internationales et animations)
- Christophe Bezençon (Prix romand en bibliothéconomie)
- Yves Corpataux (vice-présidence)
- Marc Le Hénanf (trésorerie)
- Sandra Levai (animations)
- Karine Pasquier (site web et réseaux sociaux)
- Marie-Aude Python (secrétariat)
- Monica Richaume (site web et réseaux sociaux)
- Christophe Riondel (archives).

Il annonce qu'une élection aura lieu en point 6 de l'ordre du jour puisque Marie-Aude Python a présenté sa démission du Comité.

#### **2) Approbation du Procès-verbal de la 40ème Assemblée générale de l'AGBD**

Le procès-verbal de la 40ème Assemblée générale de l'AGBD est adopté à l'unanimité, avec les remerciements à son auteur.

#### **3) Rapport d'activités 2012 et projets pour 2013**

##### Rapport annuel 2012

Jean-Philippe Accart précise que le rapport d'activités 2012 paraîtra dans le prochain numéro de Hors-texte.

##### *Membres*

Au 24 février 2013, l'Association compte 324 membres (soit +10 par rapport à 2011) :

---

<sup>1</sup> Voir annexe : Liste des personnes excusées

- 60 membres retraités (+1)
- 8 membres en formation (+4)
- 9 membres d'honneur (+1)
- 76 personnes ou institutions sont abonnées à Hors-Texte (+1).

Les membres d'honneur sont :

- Madeleine Duparc
- Alain Jacquesson
- Marie Martin
- Claudia Mendoza
- Danielle Mincio
- Isabelle Ruepp
- Marie-Claude Troehler
- Gabrielle von Roten.

Jean-Philippe Accart soumet à l'AG la proposition de nommer Madame Daisy McAdam comme membre d'honneur : cette proposition est validée à l'unanimité.

#### *Hors-Texte*

Le Comité Hors-Texte est composé de 5 membres :

- Dorothee Crettaz
- Julie Gindre
- Jan Krause
- Maria-Luisa Noetzlin
- Ariane Perruchoud

Hors-Texte publie son centième numéro en ce début d'année 2013. La collection est entièrement numérisée par les soins d'Alain Jacquesson qui en est vivement remercié.

Le Comité regrette vivement qu'aucun membre du comité Hors-Texte ne soit présent dans l'assemblée ce soir.

#### *Mandats 2012*

Il n'y a pas eu de mandat spécifique en 2012, hormis la fin de celui consacré à Hors-Texte.

#### *Animations 2012-2013*

Sandra Levai fait le point sur les activités 2012 et les projets d'animations 2013 :

- Visite commentée de l'exposition « Made in Genève » par Véronique Goncerut-Estèbe le 1<sup>er</sup> février 2012 à la BAA – 25 participants ;
- Journée AILIS/AGBD/Swets sur la médiation numérique le 1<sup>er</sup> mars 2012 au Musée d'histoire naturelle avec 3 conférenciers : 80 participants (gratuité pour les participants, buffet offert par Swets, partage des frais par les 3 organisateurs) ;
- Midi-AGBD le 14 juin 2012 avec Gina Reymond intitulé « la Shadows Girl Academy, une expérience au Pakistan » à la Bibliothèque interculturelle : 10 participants (buffet offert par la bibliothèque) ;

- La fête des 40 ans de l'AGBD a eu lieu le jeudi 27 septembre 2012 de 19h à 22h à la Villa Barton (prêtée par IHEID) : 70 participants payants (40 frs pour les membres, 50 frs pour les autres). Au programme : discours ; spectacle d'improvisations, lancement de la page Facebook AGBD et buffet. Cadeau d'un stylo AGBD (spécialement fait pour l'occasion) à chaque membre présent. Cette fête fut une réussite, malgré quelques commentaires concernant la qualité du buffet ;
- Midi-AGBD le 20 novembre 2012 avec Christophe Bezençon intitulé « Les indicateurs de performance et de qualité » à UniMail : 40 participants (intervention gratuite de C. Bezençon) ;
- 31 janvier 2013 : présentation de SCORE (Système Compétences Rémunération Evaluation de l'Etat) par M. Grégoire Tavernier, Directeur général de l'Office du personnel de l'Etat.

À venir en 2013 :

- Midi-AGBD le 26 mars avec Anne-Clémence Bosson et Lucile Grandjean, lauréates du Prix romand de bibliothéconomie « Internet et les nouvelles technologies dans les espaces jeunesse des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. ». Lieu : Bibliothèque de Genève ;
- En préparation : juin 2013, débat avec les directrices/directeurs des principales institutions documentaires et patrimoniales genevoises autour de leur vision des bibliothèques. Animation : Michel Gorin. Lieu à définir ;
- En préparation : automne 2013, Midi AGBD autour de l'ouvrage « Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics » sous la dir. de Jean-Marc Vidal, Presses de l'Enssib, 2012.

D'autres développements sont par ailleurs prévus en 2014 dans le cadre de l'IFLA 2014-Lyon (événements satellites) : toute idée et suggestion est la bienvenue.

#### *Prix romand en bibliothéconomie 2012*

Christophe Bezençon rappelle que le Prix romand en bibliothéconomie 2012 a été attribué à Anne-Clémence Bosson et Lucile Grandjean pour leur travail intitulé « *Internet et les nouvelles technologies dans les espaces jeunesse des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève.* ». Ce Prix est remis en partenariat avec le GRBV et le GVB, d'une valeur de 600 francs. Ce travail a été sélectionné parmi 9 candidatures et met en valeur tout particulièrement une problématique concrète, applicable à d'autres bibliothèques.

#### *Prises de position 2012*

Monica Richaume rappelle que le Comité s'est mobilisé :

- En octobre 2012 : lettre à Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif en charge du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève, concernant la nomination de Madame Véronique Pürro à la direction des Bibliothèques municipales ;
- Octobre 2012 : Prise de position concernant la nomination de Madame Véronique Pürro à la direction des Bibliothèques municipales ;
- Avril 2012 : Lettre au Comité BIS concernant les nouveaux statuts des groupes d'intérêt

BIS.

Par ailleurs, et afin de défendre au mieux la profession sur le Canton de Genève, le Comité de l'AGBD a émis des réserves ou des avis négatifs à l'encontre de 8 annonces parues dans la presse (2 en 2011).

*Rencontres avec les directrices et directeurs des institutions genevoises*

Jean-Philippe Accart rappelle qu'il a rencontré :

- Octobre 2012 : Rencontre avec Monsieur Alexandre Vanautgaerden, nouveau directeur de la Bibliothèque de Genève. Cette rencontre a notamment été l'occasion de présenter l'AGBD et de promouvoir l'adhésion des professionnel-le-s de la BGE à l'association ;
- Octobre 2012 : Rencontre avec Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève, au sujet de la nomination de la nouvelle directrice des Bibliothèques municipales (avec Sandra Levai et Marc Le Hénanf) ;
- Juin 2012 : Rencontre avec Madame Yolande Estermann, présidente BIS et directrice du Département Information documentaire HEG-Genève.

En 2013, Jean-Philippe Accart rencontrera également Madame Marie Fuselier, directrice DIS-UniGe ; Madame Catherine Charpin, directrice UniMail ; Madame Véronique Pürro, directrice des BMU.

*Relations entre associations*

*Associations cantonales ou régionales de Suisse romande*

Trois réunions réunissant les 5 président(e)s d'associations ont été organisées à Lausanne en 2012, avec comme bénéfice direct l'accueil des membres des autres associations dans les activités des associations partenaires. Hormis l'AGBD, il s'agit de :

- Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF)
- Association jurassienne de bibliothécaires (AJB)
- Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV)
- Groupement valaisan des bibliothèques (GVB).

Ces rencontres ont notamment permis d'avoir un échange sur les activités respectives des associations et de partager les prises de position de celles-ci.

*The Association of International Librarians and Information Specialists (AILIS)*

Des liens étroits et réguliers se sont consolidés en 2012 avec AILIS, et notamment par le biais de l'organisation commune de la journée Swets.

*Représentation aux AG*

Le Comité s'est rendu aux AG suivantes :

- Association des agent-e-s et des assistant-e-s en information documentaire (Monica Richaume) ;
- Bibliothèque information Suisse à Constance (Christophe Bezençon) ;

- Groupe régional des bibliothécaires vaudois (Christophe Bezençon) ;
- Groupement valaisan des bibliothèques (pas de représentant)
- Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique (CLP – Section romande) (Christophe Bezençon) ;
- Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (Helsinki) et Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (Helsinki) (Jean-Philippe Accart).

*Bibliothèque information Suisse (BIS) :*

- Conseil consultatif le 22 mars à Aarau en tant que président d'une association groupe d'intérêt de BIS (Christophe Bezençon) : présentation et discussions autour du nouveau modèle des groupes d'intérêt ;
- Groupe de travail sur le code d'éthique BIS – 1<sup>ère</sup> séance le 7 février 2013 (Christophe Bezençon) : réactualisation parallèle du code de déontologie des bibliothécaires et professionnels de l'information documentaire / Suisse.

*Recrutement de nouveaux membres*

Jean-Philippe Accart souligne que le Comité a développé une politique active de recrutement de nouveaux membres en 2012 :

- Présentation de l'AGBD aux étudiants en 1er semestre de la HEG-I+D ;
- Utilisation des nouveaux médias (site web AGBD, Facebook, Swisslib) – facteurs de grande visibilité ;
- Si 7 membres ont démissionné (retraites, départs du Canton), 15 nouveaux membres se sont annoncés entre 2012 et 2013 (y compris membres en formation).

Jean-Philippe Accart souligne que le Comité compte sur chaque membre pour promouvoir l'AGBD et encourager leurs collègues à adhérer à l'association.

*Perspectives 2013*

Yves Corpataux confirme que le Comité continuera à défendre et promouvoir les intérêts de notre profession, auprès des décideurs, des institutions, des politiques et du grand public. Les objectifs principaux sont de continuer à faire connaître notre profession, à défendre nos valeurs, et à créer du lien.

En 2013, le Comité continuera donc à proposer des Midi-AGBD afin de tenir les membres informés des différentes facettes de notre métier. Le projet de débat public entre la BGE+BMU+DIS permettra également d'ouvrir une discussion sur l'avenir et les perspectives de nos métiers à Genève. Une collaboration éventuelle est prévue avec BiblioVaud autour des « Samedis des bibliothèques ». Malgré un budget 2013 serré, le Comité recherchera par ailleurs des moyens financiers supplémentaires pour continuer à offrir des animations de qualité à ses membres.

*Questions de l'assemblée*

Christophe Bezençon confirme que les membres individuels de BIS conservent un droit de vote. L'AGBD, compte tenu du nombre proportionnel de ses membres, aura également un vote d'1 voix. Les membres collectifs ont également 1 voix lors des votes.

#### **4) Comptes et budget**

Jean-Philippe Accart salue et remercie le travail des vérificateurs de compte, M. Michel Gorin et M. Olivier Rod.

Conformément aux Statuts de l'AGBD et au mandat qui leur a confié, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes 2012 de notre association, en date du 20 février 2013 et en présence de notre trésorier, Marc Le Henanf. Compte tenu de l'excellente tenue de la comptabilité, constatée ces dernières années, la méthodologie utilisée pour procéder à nos vérifications a une nouvelle fois été celle de l'examen par sondages aléatoires.

L'exercice 2012 se solde par une différence négative d'un peu plus de Fr. 1'000.-, ce qui engendre une nouvelle diminution de la fortune de notre association, laquelle se monte désormais à Fr. 3'455.- Ce déficit est essentiellement dû aux frais d'impression et de distribution de Hors-Texte, à la participation à l'IFLA et aux 40 ans de l'AGBD.

En outre, 63 membres n'avaient pas encore payé leur cotisation au 31 décembre dernier, ce qui représente plus de Fr. 3'000.- de recettes en moins. Si l'Assemblée générale et les soussignés ont mis l'accent à plusieurs reprises, ces dernières années, sur le fait qu'il n'entre pas dans les objectifs de notre association de constituer une fortune trop importante, les soussignés considèrent qu'elle n'a bientôt plus les moyens de ses ambitions.

Tout comme ils l'avaient déjà fait l'an dernier, mais sur un ton plus impérieux, les soussignés estiment qu'il est désormais nécessaire de stabiliser les dépenses de notre association, afin de conserver une marge de manœuvre pour assurer le développement de nouvelles idées et prestations. C'est ainsi qu'ils recommandent vivement au Comité de faire progressivement remonter les réserves de l'AGBD au niveau des recettes annuelles en matière de cotisations (soit environ Fr. 11'000.-), ceci afin de disposer en tout temps de la somme nécessaire pour assurer le financement des activités pendant une année.

Pour atteindre cet objectif, le Comité doit d'une part s'assurer que les membres de l'AGBD s'acquittent de leur cotisation annuelle et, d'autre part, étudier différentes possibilités de trouver des recettes supplémentaires et de faire des économies. Concernant ces dernières, des pistes ont d'ores et déjà été évoquées par une délégation du Comité et les soussignés, lors d'une séance spéciale qui s'est déroulée à fin janvier 2013. Ces derniers estiment que les deux secteurs d'activités au plus fort potentiel d'économies sont Hors-Texte et, dans une moindre mesure, la participation à l'IFLA.

Tout en remerciant notre trésorier et l'ensemble du Comité pour l'excellente qualité du travail effectué, les soussignés insistent sur le fait qu'un nouvel équilibre budgétaire est seul garant du succès de notre association à long terme et du développement de ses activités, au sujet duquel le Comité fourmille d'ailleurs d'idées. Ils recommandent à l'Assemblée générale d'adopter les comptes 2012 de l'association et d'en donner décharge au Comité.

Marc Le Hénanf apporte par ailleurs le détail suivant :

Comme démontré dans le tableau récapitulatif présenté<sup>2</sup>, les postes de dépenses les plus importants en 2012 sont :

- Hors-Texte (+ CHF 1000 par rapport à 2011)
- Fête des 40 ans (dépenses réelles : CHF 2'000 car soutien et subventions obtenues. Il est à noter par ailleurs que plusieurs inscrits ne sont pas venus, les frais inhérents à leur repas ont donc été comptabilisés et pris en charge par le Comité)
- AG
- Cotisations IFLA + AIFBD
- Participation IFLA.

Marc Le Hénanf souligne par ailleurs que les recettes ont augmenté par rapport à 2011. Les près de 60 cotisations non payées reste un phénomène inquiétant malgré les 2 rappels, et conduit à un manque de recettes important.

Christophe Bezençon fait part de la séance d'analyse du budget qui s'est tenue le 20 janvier dernier, et à laquelle ont participé Olivier Rod, Sandra Levai, Michel Gorin, Marc Le Hénanf, et lui-même. Trois questions principales ont été soulevées :

- Analyse des pertes de l'année
- Reconstitution d'une réserve de fonctionnement (équivalente à environ une année de cotisation)
- Augmentation des activités de l'AGBD.

Les pertes de l'année s'expliquent en partie par la fête du 40<sup>ème</sup>, qui n'avait pas été budgétée. Cet événement a cependant permis de trouver plusieurs sponsors : cette démarche est à répéter à l'avenir.

Les cotisations impayées restent une grande problématique : des actions ont été entreprises afin de récupérer celles-ci (2 rappels envoyés, recherche des adresses email de certains membres, etc.).

Une réflexion doit en outre être portée sur la participation de l'AGBD à l'IFLA, mais en 2015, une fois le congrès de Lyon réalisé.

Un développement des possibilités de dons peut être envisagé (création de « membres de soutien » par exemple).

Des nouvelles sources de financement pour la publication de Hors-Texte doivent être trouvées, afin d'en diminuer les coûts de production (pour rappel, ¾ des cotisations sont directement utilisées pour payer Hors-Texte). Une politique de publicité peut être envisagée, selon certains critères à définir (qui/sous quelles conditions/dans quelle dimension-place).

Le module « sondage » du site www peut parallèlement être utilisé de façon plus régulière afin d'augmenter l'interaction du Comité avec ses membres tout au long de l'année.

Des appels à « bénévolat » peuvent parallèlement être effectués afin de pouvoir notamment utiliser des espaces gratuitement pour l'AG et/ou pour les Midi-AGBD.

Christophe Bezençon rappelle à l'assemblée que toutes propositions et idées supplémentaires sont les bienvenues : celles-ci peuvent être formulées au Comité en tout temps.

Alain Jacquesson souligne que le travail bénévole effectué dans le cadre de la numérisation de Hors-texte n'apparaît pas dans le budget et le regrette.

---

<sup>2</sup> Voir annexe

Les comptes sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité.

## **5) Relations internationales**

Jean-Philippe Accart rappelle que l'AGBD est membre de l'IFLA depuis 2009. Les avantages sont multiples :

- Présence de l'AGBD dans les principales instances de vote pour apporter sa voix au plan international, principalement lors du dernier congrès IFLA à Helsinki en 2012 ;
- Contacts renforcés avec les associations sœurs (ABF, ADBS, en France et BID en Allemagne) pour des échanges d'informations ;
- Participation à AILIS pour la venue de conférenciers étrangers en Suisse : pour les Library Science Talks, les Midi AGBD ;
- Contacts réguliers avec l'IFLA dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information et de son suivi à Genève, avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et dans la rédaction d'un code de déontologie international ;
- Soutien des candidatures de Madame Genevieve Clavel au Conseil d'Administration de l'IFLA et de Mme Danielle Mincio en tant que membre de la section PAC ;
- Préparation et contact divers par rapport à l'IFLA 2014 à Lyon avec BIS, AILIS, Comité français IFLA, AIFBD.

L'AGBD est devenue également officiellement membre de l'AIFBD en août 2012.

## **6) Elections au Comité**

Le renouvellement du mandat de Marc Le Hénanf est accepté à l'unanimité.

Le Comité remercie parallèlement Marie-Aude Python pour son engagement au Comité durant ces dernières années.

Aucune candidature spontanée n'est annoncée pour la remplacer.

## **7) Membres d'honneur**

Le Comité propose à l'assemblée de désigner Madame Daisy McAdam en tant que membre d'honneur de l'AGBD. Cette proposition est validée à l'unanimité.

## **8) Divers et propositions individuelles**

### *AIFBD*

Madeleine Duparc revient sur les activités de l'AIFBD. Elle précise que l'AIFB a perdu son soutien financier de la part de l'OIF : l'association manque donc de moyens pour soutenir ses projets. Elle appelle au soutien des membres de l'AGBD.

Madeleine Duparc rappelle que le 3<sup>ème</sup> congrès de l'AIFBD se tiendra à Limoges, après le congrès de l'IFLA à Lyon : elle appelle à la participation des professionnel-le-s.

### *AILIS*

Tullio Basaglia revient sur les activités d'AILIS et souligne le développement des activités en commun avec l'AGBD. Il invite l'assemblée à participer à la prochaine AG d'AILIS qui se

tiendra à l'OMPI le jeudi 28 février prochain à 17h30. Il souligne par ailleurs que l'AGBD et AILIS organiseront des événements communs dans le cadre de Lyon 2014 (IFLA).

#### *Motion*

Jean-Philippe Accart revient sur la Motion du 24 janvier 2013 transmise par Alain Jacquesson concernant Hors-Texte. Celle-ci expose les faits suivants :

« Pour des raisons budgétaires, Hors-Texte a abandonné sa couverture cartonnée depuis quelques numéros. C'était pourtant une de ses caractéristiques spécifiques qui montrait, modestement, notre attachement au beau livre matériel. Cette couverture nous permettait de différencier notre revue d'un catalogue commercial quelconque. Je demande donc au Comité les deux actions suivantes :

- a) *Quelle économie fait l'AGBD en abandonnant la couverture cartonnée ?*
- b) *Que pense l'Assemblée générale de cet abandon ? ».*

Michel Gorin souligne que bien que l'aspect général de la revue ait changé depuis le numéro 95, il estime que le contenu doit avant tout primer. Compte tenu de la situation budgétaire actuelle, il estime que la couverture de Hors-texte ne constitue pas un élément prioritaire.

Danielle Mincio rappelle qu'il est de plus en plus difficile de trouver des papiers spéciaux à moindre coût. Une recherche prospective pourrait être entreprise afin d'évaluer les conséquences financières d'un retour à une couverture cartonnée.

Plusieurs éléments sont partagés et discutés :

- Achat du papier par le Comité Hors-Texte lui-même, et exiger à l'imprimeur de l'utiliser ;
- Version numérisée de Hors-Texte ;
- Compensation par des recettes publicitaires ;
- L'augmentation du grammage engendrerait une augmentation des frais postaux (poids) ;
- Les autres activités de Hors-Texte et leurs impacts financiers doivent être pris en compte ;
- Effectuer une démarche auprès des imprimeurs afin d'obtenir des devis.

L'Assemblée décide de mandater le Comité Hors-Texte afin d'effectuer une démarche prospective d'évaluation concernant la couverture cartonnée (prix, propositions, possibilités). Ses résultats seront partagés lors de l'AG 2014.

#### *Le Bouclier Bleu*

D. Mincio revient sur l'association « Le Bouclier bleu ». Elle a le plaisir d'annoncer que les containers sont partis la semaine dernière pour Haïti. Le 1<sup>er</sup> volet de formation s'est achevé. Elle fait un appel aux bénévoles ainsi qu'aux sponsors pour soutenir et accompagner ce projet.

#### *CLP*

Michel Gorin annonce que la CLP engage une réédition des normes des bibliothèques scolaires (2014). Le rapport final du Groupe de travail de la section romande relatif à l'avenir de la formation (bibliothèques scolaires et bibliothèques publiques) sera disponible en fin d'année. Enfin, le projet de nouveau code de déontologie sera soumis à consultation dans une quinzaine de jours, pour un délai de 1 mois.

Jean-Philippe Accart remercie chaleureusement l'assemblée pour sa participation, son écoute et ses débats.

Jean-Philippe Accart lève la séance de la 41<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'AGBD.

Pour l'AGBD, map, 12 mars 2013